

## **Axa PE soutient Carbone Lorraine**

La Lettre Capital Finance n°895 du 21 Juillet 2008 • page 5

Carbone Lorraine accueille Axa PE à son bord, dans le cadre d'une opération amicale. Via Axa Capital Fund et Matignon Développement 3, l'investisseur acquiert 10,5 % du leader mondial des solutions graphite et des composants électriques, coté sur Eurolist B. Le montant de l'investissement atteindrait environ 50 MEuro(s). D'ici quelques mois, Axa PE devrait obtenir un siège au *board*, voire un deuxième si sa participation venait à excéder 15 %. Sauf cas particuliers stipulés dans un accord (réorientation stratégique majeure, dépôt d'un projet d'offre publique par un tiers, etc.), il s'engage à ne pas franchir, seul ou de concert, 22,5 % du capital et à ne pas lancer d'OPA sans l'accord du conseil d'administration. De même, ses droits de vote sont plafonnés à 35 %. En outre, Axa PE ne pourra pas transférer tout ou partie de sa participation jusqu'au 30 juin 2010 - là encore, sauf dans des conditions strictement encadrées. « *Nous nous positionnons en tant qu'actionnaire de long terme ; cet horizon d'investissement est en ligne avec notre stratégie* », précise Axa PE. L'accord prendra fin le 30 juin 2012, ou à une date antérieure si le financier voit sa participation tomber en deçà de 10 %. Pour les protagonistes, c'est une opération *win-win*. A l'heure où les marchés sont secoués et où les financements (y compris *corporates*) sont difficiles à lever, celle-ci envoie un signal fort de stabilité actionnariale et de crédibilité. De son côté, l'investisseur peut parier sur le rebond du titre. De 48,76 Euro(s), le 2 janvier dernier, le cours s'était effondré à 26,60 Euro(s), deux mois plus tard. Le jour de l'annonce du *deal*, le 10 juillet, il a clôturé à 37,83 Euro(s). En 2007, le groupe francilien a affiché 694 MEuro(s) de revenus et 16 MEuro(s) de bénéfice net.

Axa PE : Dominique Gaillard, Yann Chareton - Conseils investisseur : financier : Wagram CF (Paul Leclerc, Sylvain Cotte) ; juridique : Weil Gotshal (David Aknin, Arnaud Felix) - Conseil juridique société : Bredin Prat (Benjamin Kanovitch, Didier Martin)